

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DE SON OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

• **La fosse toutes eaux**

La fosse toutes eaux assure la rétention des matières décantables et des graisses constitutives des eaux usées.

Entretien :

- ✓ Il n'y a pas d'inconvénient à utiliser les produits ménagers en **quantité normale** (eau de javel, détergents...).
- ✓ Préférer les **lessives liquides** à celles en poudre.
- ✓ **Ce qu'il ne faut pas faire** : déverser les huiles usagées (fritures, vidange...) les produits non dégradables (produits d'hygiène féminine, lingettes, produits de contraception, cigarettes...), les produits chimiques (peintures, solvants, pesticides...), les médicaments, les eaux de vidange de piscine, de chauffe-eau...

La vidange de la fosse est à réaliser par un **organisme spécialisé** lorsque la hauteur de boues atteint la moitié de la hauteur totale. Assurez-vous que le vidangeur ait laissé en fond d'ouvrage un lit de boue et que la fosse soit remise en eau. Veillez à bien garder la **facture de vidange**, elle vous sera demandée lors de la visite du technicien.

• **Le préfiltre**

Le préfiltre, intégré ou pas à la fosse, permet de retenir les grosses particules solides qui peuvent s'échapper de la fosse ; il a un rôle de « fusible » en évitant le colmatage de l'installation de traitement.

Entretien :

- ✓ Il est conseillé de **laver au jet** le matériau filtrant **une fois par an**, en prenant soin de ne pas relarguer les matières dans le traitement.
- ✓ Il pourra être envisagé le **changement du matériau** (pouzzolane en particulier) au bout d'un certain temps s'il devient difficile à entretenir.
- ✓ **Ce qu'il ne faut pas faire** : ne pas retirer le compartiment du préfiltre avant d'avoir pris soin de combler la canalisation de sortie de la fosse ; un départ de graisses pourrait colmater l'installation de traitement.

• **Le bac à graisses**

Le bac à graisses est destiné à la rétention des graisses et huiles contenues dans les eaux ménagères, susceptibles d'obstruer les canalisations.

Entretien :

- ✓ Il est conseillé de retirer la couche de graisse du dispositif **tous les 6 mois à un an selon l'utilisation**.
- ✓ Il pourra être envisagé le **changement du matériau** (pouzzolane en particulier) au bout d'un certain temps s'il devient difficile à entretenir.

• **Le poste de relevage**

Le poste de relevage permet de remonter les eaux lorsque nécessaire.

Entretien :

- ✓ Il est conseillé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de la pompe et de s'assurer de la propreté des poires de niveau (passage au jet si nécessaire).
- ✓ Il est à prévoir la vidange et le curage de la bêche, au moment de la vidange de la fosse par exemple.

D'une manière générale, laissez l'ensemble de vos regards accessibles et évitez tout roulage de véhicules sur la zone dédiée au dispositif de traitement ainsi que tout stockage de charge lourde.